

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 16 MARS 2023
à 20 heures 30 à la Mairie de Grentheville

Fait à Grentheville, le 8 mars 2023

Le Maire,
Emmanuel BELLEE



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Rénovation thermique de la Bibliothèque et de la Salle des Fêtes : Demande de subvention
- Finances :
 - Présentation des résultats de 2022
 - Subventions communales 2023
 - Achat d'un camion
- Mairie de Soliers - Ecole Copernic de Soliers :
 - Réparation de la toiture de l'école - Participation
 - Participation frais scolaires et périscolaires
- Communauté Urbaine Caen la mer.
 - Règlement Local de Publicité Intercommunal
 - Convention de reversement taxe d'aménagement
- Parcelle AD n° 8 - Futur cimetière
- Opération Cœur de Bourg. Audit des architectes
- Adressage :
 - Avenant à la convention de partenariat pour le déploiement de l'adressage
 - Dénomination des voies
- Coiffeur : installation du commerce
- Commissions Communales : retour sur les différentes réunions
- GoodWood : cotisation 2023
- Retrait et remise de délégation à des conseillers municipaux
- Questions diverses